

8. Formation des coordinateur. trices et cadres des espaces de rencontre

Les espaces de rencontre accueillent depuis presque 40 ans, des enfants et leurs pères, mères, grands-parents ou toute personne titulaire d'un droit de visite pour lesquels il n'y a pas d'autre alternative de rencontre. Ils sont un dispositif du droit civil, reconnus et intégrés aux dispositifs de prévention et de soutien à la parentalité depuis 2014.

Ils peuvent être mis en place de façon judiciaire ou conventionnelle. Les prescriptions viennent majoritairement du juge aux affaires familiales (chambre de la famille en première instance ou en cour d'appel) et de juges des enfants.

Entre 2019 et 2021, le doublement de la prestation de service nationale de la CNAF pour les espaces de rencontre, la réécriture du Référentiel national d'activité des espaces de rencontre, le Grenelle contre les violences au sein du couple et la charte nationale du soutien à la parentalité sont venus questionner l'accueil en espace de rencontre.

En effet, les espaces de rencontre présents dans tous les départements, ouverts principalement sur les temps non scolaires, en particulier les samedis, accueillent et accompagnent les droits de visite dans les situations diverses de séparation, où il n'y aurait pas ou plus de relations enfants/parents sans l'espace de rencontre.

L'augmentation des situations de haut conflit et de violences intrafamiliales, a demandé une adaptation des accueils pour sécuriser les conditions de rencontre et être plus attentif au vécu de l'enfant victime.

Partager les repères fondamentaux des espaces de rencontre, des espaces de rencontres dits protégés, des mesures d'accompagnement protégé et constituer un réseau de pairs sont devenus essentiels pour nombre de chefs de service et cadres, qui trouvent dans leurs missions la gestion et l'accompagnement des espaces de rencontre aujourd'hui. Tel est l'objectif de cette formation.

Objectifs de formation :

- Appréhender le dispositif espace de rencontre, sa réglementation, son référentiel d'activité, les financeurs nationaux et locaux ;
- Partager les enjeux ressources humaines, financiers et partenariaux ;
- Connaître les outils de communication proposés au service des familles et des espaces de rencontre ;
- Se rencontrer pour partager des savoirs-faires expérimentaux, l'actualité de son espace de rencontre et les questions/difficultés/ressources et mobiliser la créativité associative.

Compétences professionnelles visées :

Développement des connaissances et des compétences des professionnels et des bénévoles
Outillage et mise en réseau.

Programme :

1. Aspects historique, sociologiques et éthiques des espaces de rencontre ;
2. Sens et différences des espaces de rencontre sur les territoires ;
3. Les fondamentaux juridiques et réglementaires pour ce dispositif : accès au droit, autorité parentale, référentiel ;
4. Actualités politiques et enjeux dans les stratégies nationales qui concernent l'accompagnement des parents ;
5. Les relations partenariales dans le cadre du schéma départemental de service aux familles et avec les magistrats et les avocats ;
6. Le financement des espaces de rencontre ;
7. Les questions ressources humaines dans les espaces de rencontre ;
8. Les projets à l'entour des espaces de rencontre : espaces de parole des enfants et des parents, médiations familiales, visites en lien avec le SPIP, participation des enfants et des parents ;
9. Outils de communication au service des familles et des projets associatifs ;
10. Construire un réseau de pairs.

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation.

Public concerné :

Coordinateur.trices, cadres en charge du dispositif espace de rencontre.

Prérequis :

Avoir en charge l'activité d'un espace de rencontre et/ou les équipes d'intervenant.es/accueillant.es qui y travaillent.

Formateurs :

- Dirigeants bénévoles ou salariés de la FFER ;
- Formateurs-trices connaissant bien le dispositif espace de rencontre.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive ;
- Échanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos) ;
- Pratiques professionnelles : cas pratiques, travaux à partir de questions apportées par les participant.es et les intervenant.es.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation ;
- Bilans stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 3 mois.

Dates, lieux et tarifs :

Formation en INTER : dates et lieux en fin de catalogue.

- Tarif adhérent : 570€/stagiaire pour les 2 jours
- Tarif non-adhérent : 665€/stagiaire pour les 2 jours
- Tarif étudiant sans prise en charge de l'employeur : 250€/stagiaire pour les 2 jours

Renseignements et inscriptions :

FFER Formation – Mail : formation@ffer.org

Inscription en ligne : <https://catalogue-ffer.dendreo.com/>